

Master Droit, Économie, Gestion, Mention Management, Spécialité Gestion et Administration des Établissements du Système Éducatif

RNCP10630 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	314p, 128
Code(s) ROME	M1205, M1203, K2103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Poitiers

<http://www.univ-poitiers.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le directeur d'un établissement d'enseignement, d'un CFA ou/et d'un centre de formation continue a la responsabilité de :

- la gestion économique et financière de l'établissement,
- la gestion administrative,
- la gestion des ressources humaines,
- la gestion pédagogique,
- la vie scolaire et l'éducation,
- les relations avec l'environnement.

Il représente l'autorité hiérarchique, il anime et coordonne l'activité pédagogique.

Animateur du développement, il est l'interlocuteur des partenaires extérieurs (familles, professionnels, administration et collectivités territoriales).

Il conçoit, anime et évalue le projet d'établissement.

Il maîtrise les techniques de gestion opérationnelle et la réglementation en vigueur (lois, décrets, circulaires, notes...) applicables à un établissement d'enseignement et de formation. Il sait communiquer et négocier.

Il sait concevoir et évaluer un projet d'établissement.

La formation vise à former des praticiens de la gestion et de l'administration des établissements du système éducatif qui puissent assumer pleinement les nouvelles exigences du métier et permettre aux praticiens de valider par diplôme leur savoir-faire et ainsi renforcer leur mobilité professionnelle.

Elle vise également à transmettre un savoir-faire, pour que les « apprenants » aient la possibilité de mettre en œuvre avec succès un certain nombre de techniques et d'outils de gestion.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Activités et compétences de base

Activités

- Préparer avec les enseignants les projets et les activités pédagogiques, éducatives ou artistiques de l'établissement et les superviser
- Définir et organiser les conditions d'accueil des élèves dans l'établissement (intercours, études, restauration, internat, ...)
- Superviser la mise en oeuvre des orientations pédagogiques et éducatives et conseiller les élèves dans leur choix d'orientation
- Contrôler l'application des règles de vie collective, sécurité, hygiène au sein de l'établissement et mettre en place les actions de sensibilisation et les sanctions
- Informer les enseignants, personnels, élèves, parents d'élèves, institutionnels sur les orientations et le fonctionnement de l'établissement
- Contrôler la conformité de l'enseignement dispensé et évaluer les actes pédagogiques des personnels enseignants, d'éducation, d'orientation
- Définir et suivre le budget d'une structure
- Organiser et coordonner l'activité de l'équipe pédagogique et des personnels

Compétences

- Conduite de projet
- Techniques de management
- Règles de sécurité
- Gestion budgétaire
- Techniques de prévention et de gestion de conflits

Activités et compétences spécifiques

Activités

- Organiser des examens (planning d'occupation des salles, accueil des candidats, matériel ...)
- Organiser des expositions, concerts, auditions,...et des échanges avec des intervenants extérieurs
- Effectuer le suivi du parc de machines, des bâtiments et définir des acquisitions d'équipements, des interventions sur le patrimoine immobilier
- Identifier des besoins en personnel et procéder au recrutement (assistants d'éducation, professeur vacataire, ...)
- Suivre les carrières des personnels (notation, mutation, promotion, ...), déterminer des besoins en développement de compétences, le plan de formation
- Animer des actions de formation auprès de collaborateurs
- Définir le projet académique et établir la programmation annuelle des personnels d'inspection
- Analyser des données d'activité (stabilité des postes, taux de réussite, démographie, ...) et identifier des axes d'évolution

Compétences

- Gestion des Ressources Humaines

Techniques pédagogiques

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Enseignement - Formation

Direction d'établissement et d'enseignement

Comptabilité

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Direction administrative et financière

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 465 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	49 807
Jugés difficiles à recruter	32 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L2X61 — Agents administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) W0X91 — Directeurs d'établissements du secondaire ou du supérieur et inspecteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Composé d'enseignants. Examen sur dossier et entretien

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Non

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels (loi de modernisation sociale n°2002-73 du 17 janvier 2002)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

IAE:

<http://www.iae.univ-poitiers.fr>

Université de Poitiers

<http://www.univ-poitiers.fr/>

Université de Poitiers

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10630/>